Compte rendu de la réunion des juges volailles européens
Vendredi 27 mai 2022
À Konjic (Bosnie-Herzégovine)

1. Mot de bienvenue

Le président Andy Verelst souhaite la bienvenue aux membres présents. Et précise que la réunion se fera en langue anglaise.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Kresimir Safundcic (1971-1922), décédé récemment.

2. Liste de présences

On note la présence de 23 personnes représentant 19 pays : Suisse, Pays-Bas, Tchéquie, Slovaquie, France, Belgique, Luxembourg, Danemark, Bosnie-Herzégonine, Autriche, Bulgarie, Pologne, Roumanie, Serbie, Croatie, Slobvénie, Lituanie, Macédoine du Nord, Estonie (ces 3 derniers pays étant invités).

Un tour de table est fait où chacun se présente.

Le groupe volailles de l'Entente européenne

3. Approbation du compte rendu de la réunion de la section du 18.09.2021 à Billund (Danemark)

Ce compte rendu n'a pas fait l'objet de remarques, il est donc adopté.

4. Rapport des réunions du présidium de 2022

Le présidium s'est réuni les 4 et 8 février en ligne et le 26 mai en présentiel à Konjic.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- Demandes d'admission de nouveaux membres : Macédoine du Nord, Estonie et Kosovo ;
- Préparation du congrès de Konjic ;
- Circulaire EU2020/688 ;
- Exposition EE de Kielce (annulée depuis) ;
- Règlements des expositions européennes ;
- Futur de l'EE.

5. Informations de la commission bien-être

Le gros problème actuel est la circulaire EE2020/688 qui entrave beaucoup nos activités. Des informations nous seront fournies dès que possible.

6. Expositions européennes de race : rétrospective 2021 et nouvelles demandes

- Octobre 2021, Limoges (F) Cochin et Pékin (405 sujets), Sussex (198)
- Tessenderlo (B) Brahma (664)
- Mittelherwigsdorf (D) Italienne (592)
- Novembre 2023, Bussy-Lettrée (F) : Houdan, Faverolles, Mantes
- Schwäbisch Gmund Bettringen (D) : Rhénane

7. Standard européen des volailles

Le but était qu'il soit pratiquement terminé (en allemand et en français) pour l'exposition européenne de 2022. Cela sera difficile.
De plus, la section volailles recherche désespérément de bonnes photos pour ce standard.
Ci-dessous un exemple de photos fournies et le résultat après traitement :

+

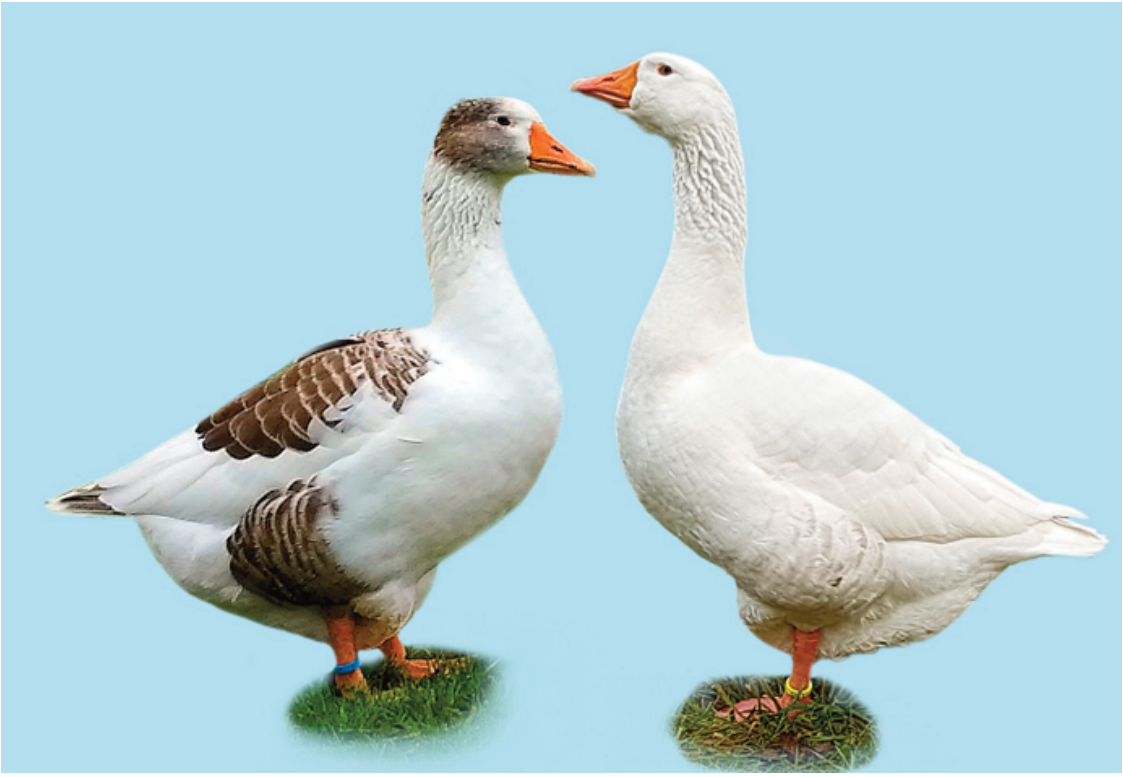

8. **Élection du président de la section**
Andy Verelst, seul candidat, est réélu président de la section pour trois ans.

9. **Rapport du président de la commission européenne des standards volailles (CES-V)**
Ce rapport a déjà été publié par ailleurs.

10. **Réunion des juges 2022 à Trenčín (SK)**
Peter Zuffa présente les lieu et conditions de cette réunion : 170 euros par personne dans des chambres de 2, 3, 4 ou 5 personnes. L'inscription se fera sur le site de l'EE. Voir pour le programme dans le compte rendu de la CES-V.

11. **Prochaines réunions des juges en septembre**
Pour 2023 : en Serbie avec les pigeons (mi-septembre).
Un appel d'offres est fait pour les années suivantes.

12. **Ordre du jour de l'assemblée générale de l'EE 2022**
Rien à signaler

13. **Oiseaux d'ornement dans l'exposition EE et aux expositions européennes**
Selon les pays, ces oiseaux d'ornement sont classés avec les volailles, les pigeons ou avec les oiseaux.
Ne peuvent être inscrites aux expositions européennes :
- Les oiseaux interdits d'élevage ;
- Formulaires d'accompagnement pour certaines espèces CITES de l'UE ;
- Les oiseaux réceptifs aux maladies, nécessitant une nourriture spéciale et ne reproduisant pas de façon durable ;
- Les oiseaux sensibles au froid et agressifs par rapport à leur partenaire.

Une liste des mutations acceptées sera établie.

14. **Vaccinations chez les volailles**

Introduction

La présentation sur les vaccinations a été promise par le conseil de la volaille à Trogir 2019 après plusieurs questions.En tant que membre de la sous-commission de la santé animale présente, le Dr. Erik Apperlo a été sollicité pour cette tâche. Il vit et travaille dans le nord des Pays-Bas dans un petit cabinet (3 vétérinaires), traitant le gros bétail et les animaux de compagnie. Ce n'est pas un spécialiste de la volaille, mais éleveur de lapins. Actif dans le sous-comité pour la santé et le bien-être des animaux depuis 2019 et président de ce comité depuis septembre 2021.

Les vaccins en général

Rôle : réduire les dommages causés par une maladie pour de nombreuses maladies chez de nombreuses espèces.Le risque de maladie peut varier en fonction du système de logement, du nombre d'animaux et de la région où ils sont détenus.Il faut toujours prendre en compte les coûts, les possibilités pratiques, la protection contre la propagation et la protection contre les signes cliniques.Les vaccins sont souvent disponibles en grand nombre, à partir de 500 doses. Avec une planification et une organisation au sein d'une organisation, ils peuvent également être utilisés dans les petits élevages. Le résumé suivant est basé sur la situation néerlandaise et est présenté par ordre d'âge de la première vaccination.

La maladie de Marek

Virus de l'herpès, tumeurs dans les organes, paralysie classique. Infection des poussins dans les premières semaines, maladie à un âge plus avancé. Infection par des particules virales dans la poussière

Jour 1 : injection du vaccin vivant lyophilisé (sur azote liquide). Effet après 3 semaines, les poussins peuvent encore être infectés mais ne présenteront pas de signes cliniques.
Pour obtenir un troupeau exempt de Marek : Élever les poussins en les séparant strictement des adultes pour éviter tout contact avec la poussière contaminée pendant les 8 premières semaines.Sélection génétique sur la sensibilité (pas avec la vaccination).

Coccidiose
Diverses variantes de diarrhée chez les poussins de différents âges, causées par 5 espèces de parasites *Eimeria*.
Très résistants dans l'environnement. Les signes cliniques apparaissent souvent dans les dernières phases de la vie des poussins.
Vaccination : première semaine, goutte, eau potable ou spray contenant des oocystes affaiblis.
Gardez les poussins dans le même logement que celui où ils ont été vaccinés pendant 10 jours pour éliminer le rappel de l'environnement.
Le vaccin est utilisé pour prévenir les signes cliniques (graves).
Maladie de Newcastle (NCD)
Infection aiguë par un paramyxovirus qui provoque de graves infections d'organes et la mort.
La NCD est une maladie à déclaration obligatoire et la vaccination est obligatoire.
Différence de risques entre les régions d'Europe. D'où des stratégies de vaccination différentes
Bonne stratégie de vaccination pour les volailles d'élevage :
- Avant la troisième semaine, vaccin vivant dans l'eau de boisson ou en spray.
- Rappel à la semaine 9 avec le même vaccin et rappel avec le vaccin mort à la semaine 18 sous forme d'injection.
Exemple néerlandais : première vaccination par l'éleveur dans l'eau de boisson, deuxième vaccination après 3 semaines par le vétérinaire en spray (obligation de montrer les animaux).
Bronchite infectieuse
Maladie des voies respiratoires supérieures causée par un virus et causant des problèmes majeurs dans les élevages de loisir.
Peut également affecter les organes génitaux et entraîner la stérilité et des œufs déviants.
Vaccination jour 1 : goutte dans l'oeil ou en spray.
Rappel à la semaine 7 avec un vaccin hétérologue (plusieurs souches).

Dernier rappel à la semaine 18 pour une protection à long terme par injection, éventuellement combiné avec la vaccination NCD.
Laryngotrachéite infectieuse (LTI)
Également une infection respiratoire, mais causée par un herpèsvirus.
Vaccination possible à la semaine 10 par collyre individuel
La pulvérisation présente un risque élevé de perdre des animaux et de provoquer une maladie secondaire chez les poussins non vaccinés après quelques jours.
Le deuxième inconvénient de la vaccination est que l'herpèsvirus peut muter très facilement et qu'en cas de changement de contacts (expositions ou échanges d'animaux), une variante du vaccin peut se transformer en une variante pathogène ! Ainsi, une vaccination peut provoquer une épidémie dans un autre troupeau.

Variole / Diphtérie

Le virus avipox provoque la variole sur la peau et l'épaississement des muqueuses.
Le virus se trouve dans les squames de la peau et peut être transmis par les insectes.
La lutte contre les insectes (acarien rouge) est importante pour la prévention.
La vaccination ne peut que prévenir les signes cliniques.
Elle se fait au cours de la 10e semaine par la méthode de la "toile d'araignée".
Les porteurs du virus peuvent toujours être présents et infecter d'autres volailles (non vaccinées).

Coryza (morve aiguë)

Infection bactérienne des voies respiratoires supérieures causée par *A. Pallagalinarium.*
Vaccination : Semaine 12 : injection, Semaine 16 : injection de rappel.
Le rappel est nécessaire pour éviter la propagation et la contamination.
Une seule dose ne fait que diminuer l'importance des signes cliniques.

Salmonellose, *E.coli* et autres

Dans les élevages commerciaux, il est courant de vacciner.
Les différences évidentes en matière de logement, de nombre d'animaux et de possibilités de maintenir une flore intestinale saine et forte sont en faveur des volailles d'agrément.
C'est pourquoi, aux Pays-Bas, on estime que la vaccination n'a aucune valeur ajoutée.

Résumé

Un vaccin est disponible pour un certain nombre des principales maladies des volailles.
Le choix de la vaccination doit être réfléchi.
Coûts et application pratique.
Type de protection : prévention des signes cliniques ou prévention de l'infection ?
Les vaccins peuvent avoir des inconvénients.
La vaccination seule n'est jamais la solution : des animaux sains sont obtenus par
- un bon logement ;
- une bonne hygiène ;
- une bonne alimentation ;
- une sélection sur les caractéristiques de santé.

15. **Questions diverses**

Willy Littau souhaite que, la prochaine fois, les nouvelles fédérations se présentent.
Peter Zuffa souhaite également une présentation des différentes expositions nationales.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Andy Verelst remercie les membres présents et clôt la séance.

Jean-Claude Périquet